

# Habitation à loyer modique

## ENJEUX ET RÉSULTATS DE RECHERCHE

RÉALISÉ PAR L'ÉQUIPE DE RECHERCHE EN HLM  
Septembre 2014 NUMÉRO 4

### Les réalités des adolescents en milieu HLM FAVORISER LEUR PARTICIPATION

Au cours des dernières années, la clientèle des Habitations à loyer modique (HLM) s'est grandement modifiée (Leloup et Gysler, 2009; Morin, 2007; Roy, Charland et Joyal, 2008). Parmi les changements rencontrés, la surreprésentation des jeunes de moins de vingt ans dans certains HLM à vocation familiale mérite d'être soulignée, ceux-ci représentant parfois plus de 60 % des locataires (Centre Métropolis du Québec, 2007). Il importe également de noter que dans certains de ces milieux, se juxtaposent fréquemment des problématiques psychosociales préoccupantes auxquelles sont exposés quotidiennement, voire y participent, les jeunes (violence, conflits, intimidation, racisme, délinquance, consommation, décrochage scolaire, etc.). Les intervenants et les décideurs sont désormais devant la nécessité de développer des services qui s'adressent spécifiquement aux jeunes, et de favoriser leur implication face à ceux-ci.

Ces services prendront tantôt la forme d'interventions ponctuelles offertes par les intervenants en place, tantôt mèneront à la création d'organismes jeunesse dans certains plans d'ensemble (Germain et Leloup, 2006; Morin, Aubry et Vaillancourt, 2007). Toutefois, favoriser et maintenir la participation des jeunes face aux diverses initiatives mises en place et aux services offerts demeure un défi. Dans un contexte où la participation des locataires est l'une des idées les plus valorisées dans le milieu de la gestion du logement public (Morin, Dansereau et Nadeau, 1990), il importe de se demander comment favoriser la participation des jeunes à leur milieu de vie.

## POINTS PRINCIPAUX

- Dans certains HLM à vocation familiale, les jeunes de moins de vingt ans représentent plus de la moitié de l'ensemble des locataires. Cette « surreprésentation » des jeunes se distingue du portrait de la population québécoise.
- Les jeunes sont fréquemment exposés dans leur milieu à des problématiques psychosociales préoccupantes : violence, racisme, délinquance, consommation, décrochage scolaire, etc.
- Parmi les *facteurs de protection* liés à la diminution de comportements à risque (conduites délinquantes, violence, décrochage scolaire, etc.), on reconnaît l'importance de la participation et de l'engagement du jeune dans son milieu.
- Les adolescents ne constituent pas un groupe « homogène ». Les caractéristiques, les besoins et les enjeux développementaux varieront selon le groupe d'âge.
- Travailler auprès des jeunes nécessite le développement d'un lien de confiance, auprès des jeunes et des parents.
- En milieu HLM, on note une surreprésentation des familles monoparentales. Ainsi, la majorité des enfants et des adolescents vivent avec un seul parent, majoritairement la mère.
- La population immigrante est de plus en plus nombreuse dans les HLM. Dans plusieurs plans d'ensemble, les jeunes proviennent en majorité de familles immigrantes.
- Les jeunes bénéficient grandement de modèles positifs dans leur entourage, soit des jeunes ou des adultes de leur communauté.
- Les jeunes souhaitent notamment se faire entendre davantage et participer aux prises de décisions qui les concernent.
- Les jeunes souhaitent également que le milieu des HLM puisse leur offrir des expériences d'emploi.
- Travailler auprès des jeunes, c'est aussi travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs du « système » qui les entoure. Le développement de pratiques intersectorielles est nécessaire.





# La participation des jeunes dans leur milieu : un facteur de protection

Les chercheurs reconnaissent de plus en plus d'effets positifs à l'implication active des jeunes à des activités de loisirs structurées, dont le développement de la confiance, des habiletés relationnelles, du sens de l'initiative et du sens civique (Centres d'excellence pour le bien-être des enfants, 2003; Denault et Poulin, 2008; Eccles et Barber, 1999; Feldman et Matjesko, 2005; Mahoney, Larson et Eccles, 2005; McHale, Crouter et Tucker, 2001). Ainsi, parmi les *facteurs de protection*<sup>1</sup>, liés à la diminution de comportements à risque (conduites délinquantes, violence, décrochage scolaire, etc.), on reconnaît l'importance de la participation et de l'engagement du jeune dans son milieu.

Les jeunes en difficulté d'adaptation sont précisément ceux qui bénéficieraient le plus d'une participation à des activités de loisirs; par ailleurs, il s'agit également de ceux qui y participeraient le moins, notamment aux activités à caractère social (Mahoney, 2000; Mahoney et Stattin, 2000; Pedersen et Seidman, 2005; Vandel, Shernoff, Pierce, Bolt, Dadisman et Brown, 2005). Il appert cependant que pour acquérir les bénéfices associés, les adolescents doivent non seulement « participer » à l'activité, mais également témoigner d'un réel « engagement psychologique » face à celle-ci (Deci et Ryan, 2002).

Dans les HLM, où les jeunes présentent souvent plusieurs facteurs de risque, comment favoriser cet engagement actif des adolescents à la vie communautaire et comment soutenir le milieu dans le développement de projets qui leur soient destinés (Morin et Baillargeau, 2008)? Ce texte proposera d'abord quelques éléments à considérer tirés d'une recension des écrits. Par la suite, le point de vue des jeunes sera aussi présenté.



## L'importance de tenir compte des aspects développementaux des jeunes

Offrir des services à la clientèle jeunesse, c'est d'abord prendre conscience que l'on s'adresse à un large éventail de profils de jeunes. Or, les projets développés rapportent souvent s'adresser « aux adolescents », sans circonscrire et cibler une tranche d'âge spécifique. De plus, rares sont les études qui tiennent compte de l'aspect développemental de l'adolescence (Cannard, 2010; Cloutier et Drapeau, 2008). Rappelons que les jeunes adolescents (11-14 ans) vivent des réalités bien distinctes que celles vécues par les plus âgés (15-17 ans). En effet, bien que l'ensemble des années que couvre « l'adolescence » soit marqué par un enjeu commun, soit le désinvestissement progressif du milieu familial au profit des amis et une quête d'autonomie, les enjeux spécifiques de la première période de l'adolescence se distinguent assurément de ceux liés à la seconde. Ces jeunes se distingueront quant à leurs besoins aux plans : de l'autonomie, de la distanciation aux parents, des habiletés sociales, de l'influence des pairs, de l'appartenance au groupe, des relations amoureuses, de la prise de risque, du travail, etc. Lorsque les jeunes rapportent souhaiter des projets « davantage à leur image », ils réfèrent souvent à ce besoin de voir des initiatives qui tiennent compte davantage de leur âge, de leurs besoins et intérêts spécifiques (Lagueux et Blais, 2012).

<sup>1</sup> Un facteur de protection est une situation, ou un fait, qui contribue au développement bénéfique d'un jeune, ou encore, qui permet de réduire (ou d'annuler) la présence d'un facteur de risque.

# L'importance de bâtir un « lien de confiance »

## AVEC LE PARENT

Travailler auprès des jeunes nécessite de prendre soin d'un lien de confiance à bâtir et à entretenir, auprès de ceux-ci, et également auprès des parents. Les jeunes sont encore tributaires du contexte familial, et dépendent à plusieurs égards de leurs parents. De plus, pour certaines interventions auprès des jeunes, le consentement parental sera requis. Dès son jeune âge, le jeune apprendra d'abord de ses parents quelles perceptions et quels contacts entretenir avec le voisinage. Certains travaux menés en contexte de logements sociaux s'intéressent aux éléments qui influencent les jeunes sur le plan de leurs habitudes de socialisation, telles les perceptions des parents face au caractère sécuritaire du milieu, face à la qualité de la cohésion sociale du milieu, l'état de santé mentale de la mère, etc. (Kimbrow, Brooks-Gunn et McLanahan, 2011; Kimbro et Schachter, 2011). Bâtir ce lien de confiance sera aussi particulièrement important auprès des parents immigrants, parfois complexifié par la barrière de la langue.

### Propos recueillis face à la question des services communautaires offerts *in situ*

– tirés du document « Il était une fois dans un HLM... » (Germain et Leloup, 2006)

« Il y a des choses qu'ils vont nous dire, qu'ils n'oseraient jamais aller dire à d'autres organismes qui sont de l'autre bord de la rue, au CLSC ou ailleurs. »

« Les jeunes viennent juste faire un tour, ils se sentent chez eux, ça permet un contact unique. » (p. 49)

« Être situé au cœur du HLM a un effet cloisonnant pour l'intervention. »

« Une locataire ne voulait pas quitter le HLM, car elle avait plein de services gratuits à proximité. » (p. 50)

## AVEC LE JEUNE

Pour participer aux activités présentes dans son milieu, le jeune doit lui aussi être en confiance. Dans un contexte où les pratiques communautaires en HLM sont étroitement liées au financement disponible et aux ressources en place (Germain et Leloup, 2006; Morin, Aubry et Vaillancourt, 2007), l'établissement de cette confiance peut représenter un défi.

Les jeunes sont fréquemment confrontés au roulement du personnel au niveau des services qui leur sont dispensés, ceux-ci l'étant fréquemment par de jeunes stagiaires en formation ou de jeunes employés dont les conditions d'emplois sont précaires et contextuelles (par exemple, rattachés à un programme saisonnier, à un projet de recherche, etc.).

Dans ce contexte, on peut imaginer que le lien de confiance des jeunes pourra facilement être ébranlé, d'autant que plusieurs d'entre eux auront connu un parcours de vie comportant des « ruptures » significatives (séparation des parents, déménagements fréquents, départ du pays d'origine, etc.).

Cette « matrice de confiance » (Germain et Leloup, 2006) se juxtapose ainsi à la réflexion entourant les services à développer auprès des jeunes, notamment à savoir si ceux-ci doivent être développés *in situ* (c'est-à-dire à même un espace disponible dans le HLM) ou non. En effet, dans certains HLM, des organismes jeunesse sont installés directement sur place.



# L'importance des modèles/leaders positifs dans le milieu

Les figures significatives de l'entourage du jeune, qui agissent à titre de « modèles », et ce, tel qu'identifié par ceux-ci, jouent un rôle important au plan du développement identitaire, de l'intégration sociale et de l'engagement social. Selon certains auteurs, les « modèles » agiraient même à titre de facteur de protection auprès des jeunes (Hurd, Zimmerman et Xue, 2009), en réduisant l'apparition de certaines conduites à risque et délinquantes.

## Un jeune du milieu (Petite-Bourgogne) – Imad Chawkl, 17 ans

Imad s'est vu offrir la médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II en reconnaissance de sa contribution dans sa communauté. Il a reçu cette distinction par le député fédéral T. Benskim à l'Atelier 850 (HLM Petite-Bourgogne), où il travaille avec les jeunes. Imad participe également au Comité des jeunes de la Petite-Bourgogne (Union des jeunes en action), organise des activités après l'école pour les jeunes du quartier, fait partie du 5<sup>e</sup> élément (groupe de musique).

De plus, Imad a animé le gala *Les victoires de la Bourgogne*, qui récompense la persévérance scolaire. Il dira : « C'était important pour moi de retourner à l'école parce que beaucoup de jeunes prennent exemple sur moi », « mon but est d'empêcher qu'ils finissent mal. Je veux montrer aux jeunes qu'ils peuvent faire autre chose que d'être dans la rue ». Aux termes de ses études secondaires, Imad prévoit s'inscrire en gestion de commerce (Pelletier, *Le Rebond*, juillet 2013).

## Une jeune du milieu (Place Normandie, Montréal Nord) – Orna Julien, 16 ans

Orna est une jeune qui se distingue en athlétisme et au basketball. En effet, elle a décroché la médaille d'argent à la 47<sup>e</sup> finale provinciale des Jeux du Québec présentée à l'été 2013 en Mauricie en saut en longueur. De plus, elle a terminé en 4<sup>e</sup> place des courses de 100 et 200 mètres. Il s'agit d'une jeune avec un talent naturel, qui n'appartient à aucun club d'athlétisme. Son rêve est de devenir médecin. Elle dira : « le sport m'a appris l'importance du travail d'équipe et le désir de se surpasser à chaque compétition » (Deslauriers, *Le Rebond*, décembre 2012).





Pour être reconnu comme « modèle », certaines caractéristiques semblent importantes :

1. démontrer une passion et favoriser ainsi l'inspiration;
2. avoir des valeurs claires et significatives;
3. témoigner d'un engagement au sein de sa communauté;
4. faire preuve d'acceptation de l'autre;
5. révéler une capacité à surmonter des obstacles (Price-Mitchell, 2010).



### Une figure publique

– Patrice Bernier, joueur de l'Impact de Montréal

Ce joueur de l'Impact, après 10 ans au sein de diverses équipes européennes, est porte-parole de la Fondation de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour la persévérance scolaire. Le soccer occupe une place importante dans divers HLM de la province, certains comptent sur la présence d'équipes locales, des tournois ou encore des joutes amicales impliquant des intervenants du quartier et des offices. Les jeunes sont invités à communiquer avec ce joueur de l'Impact par courriel et lui poser des questions sur son cheminement, sa persévérance et sur l'importance de la réussite scolaire. À titre de message aux jeunes des HLM de Montréal il dira : « Pour réaliser son rêve, il faut travailler fort et persévérer, même si tu penses qu'on te colle une étiquette : c'est seulement toi qui décides » (Charbonneau, *Le Rebond*, juin 2012).



Une étude américaine effectuée auprès de jeunes vivant dans des logements sociaux souligne l'importance des modèles (membres de la famille et/ou de la communauté) auprès des jeunes de ce milieu dans le développement de leurs aspirations. Plusieurs des jeunes interrogés ont noté la présence de modèles ayant grandement contribué à leur mieux-être (Forrest-Bank, Nicotera, Anthony, Gonzales et Jenson, 2013). Les auteurs mentionnent que de tels résultats vont à l'encontre d'un préjugé répandu, selon lequel les jeunes de milieux défavorisés n'auraient pas de figures significatives dans leur entourage. Ils soulignent l'importance d'appuyer des projets préventifs qui mettraient de l'avant l'importance de ces figures significatives.

**Les ambassadrices de Montréal Nord  
(Place Normandie, Montréal Nord)  
– une vingtaine de jeunes femmes de 14 à 25 ans**

Il s'agit d'un projet qui vise à faire rayonner ces jeunes femmes, par le biais de diverses activités publiques, auprès de leur communauté (formation en leadership, débat, sorties récréatives et éducatives, etc.). Sept de ces jeunes femmes ont réalisé une affiche au slogan évocateur et prometteur : « Je suis femme! JE M'ENGAGE à prendre ma place, librement, où que je sois. JE LE PROMETS! » Francesca dira : « Ma participation au Parlement Jeunesse m'a aidée à me libérer de mes faiblesses. Je suis moins gênée d'afficher mes opinions. Je prends ma place, en toute liberté, comme l'oiseau dans notre affiche » (Deslauriers, *Le Rebond*, juin 2012).

## L'importance de contribuer aux prises de décisions pour le développement d'une cohésion sociale

Afin de favoriser l'engagement des jeunes dans leur communauté, le milieu se doit de permettre aux jeunes de participer aux prises de décisions, dans un climat de libre choix, de respect et de camaraderie (Guay, Roy, Renaud-Dubé et Litalien, 2011; Lauver et Little, 2005; Pearce et Larson, 2006; Prilleltensky, Nelson et Peirson, 2001; Ryan & Deci, 2008; Weiss, Little et Bouffard, 2005).

Les jeunes doivent sentir qu'ils contribuent eux aussi au développement d'une réelle « cohésion sociale et communautaire ». Percevoir la communauté comme étant empreinte de cohésion agit à titre de facteur de protection pour le développement des jeunes (Bernard, 2004).

Inversement, une faible cohésion sociale est associée à d'importants facteurs de risque, comme la consommation et la délinquance (Anthony et Robbins, 2013).





# Ce que souhaitent les jeunes des HLM face à leur milieu de vie

Une première journée de consultation auprès des jeunes de 12 à 25 ans en HLM s'est tenue en octobre 2011 à Montréal. Ce « Forum des jeunes », réunissant 125 jeunes et plus d'une centaine d'intervenants et d'employés de l'Office, était organisé par l'OMHM et l'Institut du Nouveau Monde (INM). Cette journée fut le fruit de plusieurs mois de travail, où plusieurs groupes de jeunes ont été préalablement rencontrés, afin de bien orienter le contenu de ce Forum.

## SE FAIRE ENTENDRE, PRENDRE PART À LA GESTION ET À LA PRISE DE DÉCISIONS

Il est ressorti de cette journée que les jeunes souhaitent « une voix » au sein de l'Office, davantage de dialogue et participer ainsi aux décisions touchant leur milieu de vie (site OMHM, août 2011). L'encadré qui suit présente quelques souhaits manifestés par les jeunes à cette occasion.

### Ce que les jeunes ont dit

(Forum des jeunes « Prendre sa place » – 1<sup>er</sup> octobre 2011)

Lors de ce Forum, les jeunes ont rapporté souhaiter :

- un budget pour leurs activités;
- être consultés pour les aménagements intérieurs et extérieurs de leur milieu de vie;
- avoir des endroits à eux dans les habitations;
- participer aux instances décisionnelles de l'OMHM;
- avoir un siège au C.A. réservé aux jeunes;
- que l'Office leur offre des possibilités d'emploi, de stages et de développement de compétences;
- la collaboration des jeunes et des adultes pour le développement de milieux de vie sécuritaires (par exemple, en travaillant sur les problématiques des préjugés, des attroupements, du bruit, etc.).

À la suite de cet événement, un jeune a témoigné : « On a senti que les gens de l'Office nous écoutaient et s'intéressaient à nos besoins » (OMHM, octobre 2011).



## PRENDRE LA PAROLE POUR LA PLANIFICATION DES « SUITES » DU FORUM DES JEUNES

Il est clairement ressorti du Forum des jeunes (1<sup>er</sup> octobre 2011), une volonté de la part des jeunes de prendre davantage leur place, afin d'être entendus par les diverses instances décisionnelles. Il était important de donner suite à l'événement du Forum. Il y a eu près d'une dizaine de « miniforums » par la suite, regroupant près de 200 jeunes, dans différents secteurs, afin de poursuivre la réflexion amorcée : « L'important était de les mobiliser et de leur donner l'élan nécessaire à la concrétisation de leurs projets », selon Manon Cossette, organisatrice communautaire à l'OMHM (Pelletier, *Le Rebond*, décembre 2012). Selon Patrick Benjamin, organisateur communautaire à l'OMHM, « les jeunes ont réalisé qu'ils pouvaient avoir un impact sur leur milieu et que ce qu'ils avaient à dire était important » (Pelletier, *Le Rebond*, décembre 2012).

Les jeunes de la Petite-Bourgogne à Montréal se sont mobilisés en ce sens (Deslauriers, *Le Rebond*, février 2013). Des comités semblables sont également en préparation dans les Habitations Rosemont et Marie-Victorin. De plus, d'autres jeunes de différents HLM ont soulevé le désir de développer des activités qui leur seraient spécifiquement adressées, et de prendre leur place dans leur quartier. L'OMHM a pu les encourager en leur versant une petite contribution (Rivière-des-Prairies, Saint-Michel, Villeray, Lachine, etc.).

### Création d'un comité de jeunes – Petite-Bourgogne, Montréal

La tenue du Forum des jeunes de l'OMHM a notamment mené par la suite à un Forum spécifique destiné aux jeunes de la Petite-Bourgogne (été 2012), qui a réuni 65 participants. De cet événement est né un comité jeunesse qui se nomme *l'Union des jeunes en action de la Petite-Bourgogne*, formé de 8 représentants.

Différents thèmes ont cette fois été retenus : l'emploi, la participation citoyenne, la sécurité, le budget participatif et l'aménagement du milieu. Une première initiative est née de ce comité, soit la réalisation d'une page Facebook, sur laquelle les jeunes sont invités à s'exprimer quant à la manière de dépenser le budget pour réaliser différents projets (Deslauriers, *Le Rebond*, février 2013).

Le comité a aussi travaillé à une « charte d'emploi » destinée aux commerçants de la Petite-Bourgogne, pour favoriser l'embauche des jeunes du quartier.





## VOIR LA CRÉATION D'EMPLOIS QUI LEUR SOIENT DESTINÉS EN MILIEU HLM

Lors des journées de consultation, les jeunes ont manifesté le désir d'être appuyés au niveau de la recherche d'un premier emploi d'été, notamment en leur offrant directement dans leur milieu de vie des opportunités d'emplois. Au-delà des connaissances et compétences spécifiques, on reconnaît que dans certaines conditions, un premier emploi est une occasion privilégiée pour les jeunes de développer plusieurs habiletés personnelles, telles que l'estime de soi, le sens des responsabilités, les habiletés du travail d'équipe (Mortimer, Harley et Staff, 2002). De plus, il s'agit d'une occasion importante d'encourager chez les jeunes le développement du sentiment de participation citoyenne et de l'autonomie.

Plusieurs offices d'habitation, en concertation avec différents organismes milieux, ont créé de telles occasions. L'encadré qui suit présente certaines de ces initiatives d'emploi jeunesse.

### Projet : « Jeunes et verdissement » (OMHM – 2012-2013)

- Ce projet a permis à 10 jeunes âgés de 16 à 18 ans de travailler à l'aménagement paysager de 24 HLM de la région montréalaise. Par le biais de plusieurs activités liées à la botanique (désherbage, arrosage, tailles d'arbustes, plantations, etc.), les jeunes ont beaucoup appris au sujet des plantes et du dépassement de soi. Ce projet a été rendu possible grâce à une collaboration de l'OMHM avec le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (Deslauriers, *Le Rebond*, décembre 2012).

### Projet : « Brigades de propreté » (OMHM – 2013)

- Cette fois, 14 jeunes ont été embauchés au cours de l'été 2013 pour entretenir les extérieurs de 50 HLM de Montréal (Brigades nord-ouest, sud-ouest et celle du secteur est). Il s'agissait d'un défi d'une durée de 7 semaines, afin d'assurer l'entretien des terrains extérieurs, de même que d'encourager les résidents à maintenir leur milieu de vie propre (OMHM, *Le Rebond*, novembre 2013).



### Projet : « Troupe de danse Goupil-Street » (OMHS – 2011-2013)

- Dans le cadre du projet « Agir pour mieux grandir! » qui se déroule depuis 2009 à la Place Goupil à Sherbrooke, une troupe de danse s'est formée, les Goupil-Street. Les jeunes, principalement de 7 à 13 ans, se rencontrent de manière hebdomadaire pour danser au son de la musique hip-hop. Les sessions de danse sont animées par des jeunes de 16 à 19 ans du milieu (Lagueux et Blais, 2012).





## L'importance d'un travail de collaboration avec les organismes jeunesse

Au Québec, certains OMH ont développé des projets liés aux pratiques communautaires s'adressant spécifiquement aux jeunes en HLM (Germain et Leloup, 2006; Société d'habitation du Québec, 2009). Il ressort de l'ensemble de ces initiatives et projets mis en place l'importance de travailler en collaboration, de concert avec différents organismes. À cet égard, rappelons que depuis 2002, les pratiques intersectorielles sont encouragées par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et s'imposent de plus en plus comme une nécessité chez les dirigeants des offices d'habitation (OH), afin de répondre à la complexité des situations les confrontant.

En effet, travailler auprès des jeunes, c'est aussi travailler en collaboration avec « le système » qui les entoure : l'école, les organismes communautaires œuvrant auprès des jeunes, les équipes jeunesse des CSSS, les centres jeunesse, etc. On ne peut parvenir à offrir des services à la clientèle jeunesse et bien les accompagner dans leur développement sans compter sur la collaboration de divers organismes et acteurs du milieu. Ainsi, le développement de pratiques intersectorielles est nécessaire.

Toutefois, dans le secteur jeunesse, les défis que posent les pratiques intersectorielles sont importants, notamment en considérant les enjeux liés à la confidentialité, et aux cadres déontologiques entourant les pratiques professionnelles des divers praticiens. On peut imaginer que le travailleur de rue sera mal à l'aise de discuter de ses observations en matière de consommation, lors d'une Table de concertation où siège également un policier de quartier. À cela s'ajoute l'importance de développer et de partager un langage commun, pour mieux travailler en contexte de coconstruction.

Notons aussi qu'en matière de soutien à l'emploi, l'arrimage avec certains organismes du milieu est important. À titre d'exemple, le *Réseau de la coopération du travail du Québec* offre un appui important (lieu, moyens, ressources et formation) aux jeunes pour le développement de « coopératives ». Une *Coopérative jeunesse de services (CJS)* est constituée de 12 à 15 jeunes (âgés de 12 à 17 ans) qui, encadrés par des animateurs, mettent sur pied leur propre entreprise coopérative pour se créer un emploi dans leur quartier. Ces jeunes offrent ainsi différents services : gardiennage, travaux de peinture, tonte de pelouse, etc. Ainsi, en plus de développer leur autonomie, ces jeunes développeront des notions liées à l'entrepreneuriat et à la gestion.





## RÉFÉRENCES

Pour avoir accès aux références, allez à l'adresse internet suivante :  
[www.csss-iugs.ca/recherche-sociale-du-centre-affilie-universitaire-publications](http://www.csss-iugs.ca/recherche-sociale-du-centre-affilie-universitaire-publications)

## Centre affilié universitaire du CSSS-IUGS

Pour toute information supplémentaire, contactez-nous à l'adresse suivante : [mlandry.csss-iugs@sss.gouv.qc.ca](mailto:mlandry.csss-iugs@sss.gouv.qc.ca)



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Canada

Fonds de recherche  
Société et culture

Québec

